

Compte-rendu de la réunion des conseils inter-quartiers du Mardi 1er Décembre 2015

La réunion s'est déroulée en présence de :

- Mr David Caron, Maire de Dompierre-sur-Mer,
- Mr Jean-Pierre Gabriault, adjoint en charge des comités de quartier,
- Mr Pascal Thuloux, adjoint en charge des associations,
- autres élus
- tous les représentants des cinq comités de quartiers de Dompierre, ainsi que Mr Mickaël Duchemin, responsable du CMJ avec une de ses membres,
- Monsieur BOSQ, de la société CITEOS, soit un total de 40 personnes.

Mr Le Maire ouvre la séance à 20h et remercie tous les participants présents.

Il tient à assurer l'adjoint en charge des comités de tout son soutien, en regard des courriels diffamatoires qu'il a reçus, qui circulent sur la commune, et qui discréditent sa fonction et son honneur.

Mr Gabriault remercie Mr Le Maire de son intervention en sa faveur. Puis, il s'assure que les cinq conseils de quartiers sont présents .

La représentante du CMJ évoque les actions menées par les membres de ce conseil, en insistant sur l'objectif majeur qui a été fixé sur la propreté de Dompierre, et principalement sur les mégots de cigarettes au sol et les chewing-gum. L'emplacement à déterminer pour les bacs spécifiques à leur récolte, a été évoqué par le CMJ auprès de tous les conseils de quartiers, mais seul Chagnolet a répondu...

Ensuite, Monsieur BOSQ, de la société CITEOS nous dresse un exposé sur un début d'étude relative à la possibilité ou non d'extinction des lumières sur l'ensemble de la ville de Dompierre, et ce pendant la nuit dans le créneau horaire 23h/5h.

Ci-après, synthèse des réponses en fonction des nombreuses questions posées, suivies de longs débats.

Actuellement, 5 communes sur l'Ile de Ré l'appliquent ainsi que Marsilly, La Jarne, Clavette et Surgères. Des réflexions sont menées sur Ste-Soulle et Nieul-sur-Mer. Les arrêts peuvent être variables et adaptables sur le week-end et la semaine, été comme hiver, en fonction de la demande.

L'extinction des lumières n'engendre pas d'augmentation de vols, qui en fait, se font davantage le jour que la nuit ! Mr BOSQ rajoute que sur 3 ans de références de statistiques, il n'y a pas, selon la Gendarmerie et des études menées, d'augmentation de la délinquance.

L'économie réalisée pour Dompierre serait de l'ordre de 44% soit environ 15.000€/an avec 2500€ en moins la 1ère année, pour la mise aux normes de l'ensemble du parc. La maintenance est comprise dans ce prix. A noter que les lampes au sodium haute pression actuellement utilisées, éclairent autant que les lampes LED et ce pour la même surface.

Baisser l'éclairage au lieu de le couper, nécessiterait un variateur possible sur un parc récent, mais cela imposerait des armoires et il en faudrait...40 sur Dompierre à 4000€ pièce !!!

Il est évoqué l'éclairage des passages piétons uniquement = pas concluant...Pose de bandes fluorescentes sur le sol ou des petites lampes LED...par panneaux solaires ? coût batteries et fiabilité...sachant que les détecteurs sont inefficaces avec les lampes à sodium haute pression actuelles...à LED oui.

Une personne souligne que cela fait à peu près 1300 points lumineux sur Dompierre. A 15.000€ d'économie évoquée, cela la ramène à environ 10€ par point lumineux = est-ce que cela justifie l'économie d'éteindre, en regard des contraintes inhérentes à cette extinction ?? Faire une période d'essai ?? Et enquête des Dompierrois après ??...

Mr Gabriault aborde le sujet sur la « Fête de La Pomme » en remerciant les comités de quartiers qui y ont participé, et en ré félicitant celui de Chagnolet qui a gagné la coupe. Sur ce point, une personne a demandé qu'il y ait, pour la remise en jeu de la coupe en 2016, une charte bien définie, réalisée par écrit, transmise à tous les comités de quartiers et ensuite rigoureusement appliquée, ce qui n'a pas été le cas cette année...Tous les conseils de quartiers devraient reconduire leur participation pour la « Fête de La Pomme 2016 ».

Le point essentiel et majeur souligné pendant toute la réunion et par l'ensemble des participants et des intervenants, a été le manque manifeste, flagrant et permanent de communication !!!

Mise en place effective et immédiate d'une adresse email par quartier respectif :

l dompierrequartiersud@gmail.com

l dompierrequartiernord@gmail.com

l dompierrechagnolet@gmail.com

l dompierrebellecroix@gmail.com

l dompierrebfm@gmail.com

Faire connaître ces adresses via le site Internet de la commune, la lettre du Maire...
Proposition pour la création d'un blog ?

Débats + ou – houleux en fonction des demandes effectuées par le comité de quartier de Bellecroix auprès de la Mairie. Les réponses sont revenues en majorité négatives sur les points évoqués par les habitants. En regard de ces refus exprimés, les représentants de ce quartier sont déçus pour apporter des réponses...

Souhaits exprimés par le quartier Nord pour avoir le plan de circulation élaboré par le Conseil des Sages en Mai 2015. Mr Gabriault pensait que les conseils de quartiers en avaient été destinataires : il en profite pour rappeler le fonctionnement du Conseil des Sages et celui des conseils de quartiers. Uniformité des informations à faire passer entre elles, voire d'être complémentaires !

Des informations sont données sur les panneaux : il existe ceux en affichage libre, ceux qui sont fermés à clé, réservés à la Mairie et ceux qui sont privés (près de La Poste). Il en ressort une demande de nouveaux panneaux dans chaque quartier destinés aux informations d'ordre général et qui remplaceraient les boîtages.

Mr Gabriault dresse un bilan des conseils de quartiers et de leurs référents, en les remerciant de leur propre investissement. A noter que les élus initialement désignés pour prendre en charge les conseils sont, petit à petit, remplacés par les habitants qui s'y impliquent de plus en plus. Un appel à candidature est d'ailleurs lancé pour le secteur du quartier sud, dont le référent en titre déménage de Dompierre sur Ste-Soulle.

Il a été fait mention du fait que la dernière réunion des « Voisins Vigilants » du 17 .09.2015 n'avait pas été portée à la connaissance de tous les conseils de quartiers ! De part les nouvelles adresses email de quartiers précitées, la prochaine réunion prévue en Janvier ou Février 2016 sera ainsi mieux divulguée. De nouveaux autocollants sont arrivés en Mairie.

Il existe deux référents par quartier. Ceux-ci n'étant pas connus de tous, ils seront rappelés via le nouveau site Internet de la commune, et ce à compter de Janvier 2016.

Il est créé une adresse spécifique : « dompierrevoisinsvigilants@gmail.com ».

Enfin, avant de clore la réunion, et dans le cadre du prochain we du téléthon, il est fait appel à de la main d'oeuvre pour l'installation au gymnase le vendredi 04.12 à 17h et la désinstallation le samedi 05.12 à l'issue, ainsi que pour le marché de Noël. Il est demandé à la responsable de la communication de faire passer ce genre d'informations par toutes les adresses emails des comités de quartiers, et par le panneau lumineux.

Mr Gabriault clôt la réunion à 22h50.

Rapporteur : Jean-Jacques Lassalle